

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la Ville**

**Direction Des Équipements Publics de La Wilaya De Biskra**

N.I.F 424024000007248

**MISE EN DEMEURE N° 01**

- Vu le marché N° : 090/2026, approuvé par la CWMP le : 25/02/2026 , visé par le contrôleur Budgétaire sous le N° : 002/2026 le : 03/03/2026 , Relatif à : Étude et suivi pour la Réalisation d'un lycée type 1000 au niveau de site lotissement 1016 lots El Alia commune de Biskra, wilaya de Biskra (cités d'habitat intégrées 2026), d'un Délais de:04 mois Étude et 30 mois suivi , Conclu Avec B.E.T: MOKRANI Tahar, Dont l'adresse : cité SAIHI n°02 Biskra.

- Vu l'O.D.S de démarrage des Étude et suivi N° : 01/2026 le : 03/03/2026.

- Suite à la réception par vos soins d'une copie du rapport d'étude géotechnique du terrain daté du 22/02/2026.

- Suite du non-respect des instructions du maître d'ouvrage adressées au bureau d'études.

Le B.E.T MOKRANI Tahar, est Mis en Demeure Afin de compenser le retard constaté dans la finalisation des procédures liées au processus d'étude et de se conformer aux instructions données.

Un délai de 48 heures à Compter de la date de la parution de cette mise en demeure dans les quotidiennes Algériennes, ou à compter de la date de réception de cette Mise en Demeure, faute de quoi le Maitre de l'ouvrage se réserve le Droit de prendre les mesures Coercitives Prévus par la Réglementation En Vigueur, notamment la Résiliation Aux torts Exclusifs du Marché.